



Pupilles de l'Enseignement public
Association Territoriale Haute-Vienne et Dordogne

Siège social : 2 rue de Fürth, 87000 LIMOGES

Tel : 05 55 30 17 09

Email : contact.pep@lespep87-24.fr

OFFRE D'EMPLOI INTERNE / EXTERNE

Un(e) directeur(rice) d'établissement

Contrat à Durée Indéterminée – 1 ETP

Dispositif intégré – IME et SESSAD

Limoges, Eyjeaux / Panazol

CCN du 15 mars 1966 - Convention Collective Nationale (CCN)
Placé(e) sous l'autorité de la Directrice Générale adjointe

Les PEP 87-24 accompagnent depuis de nombreuses années des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap, en s'appuyant sur des valeurs fortes d'inclusion, de solidarité et d'innovation sociale. Dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale et conformément au décret du 5 juillet 2024, l'association conduit une transformation en dispositif intégré, regroupant le SESSAD Francis Lormier (71 places autorisées) et l'IME René Bonnefond (82 places autorisées). Ces deux structures interviennent sur plusieurs sites, et disposent de plusieurs unités en établissements scolaires : unités d'enseignement externalisées, DAR, UEMA... Les équipes sont engagées dans une dynamique de transformation et bénéficient d'un appui fort des fonctions ressources associatives.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité de la directrice générale adjointe de l'association, le(la) directeur(trice) du dispositif intégré PEP assure le pilotage du dispositif. Il(elle) conduit la transformation vers un fonctionnement intégré, garantissant la cohérence des parcours, la fluidité des réponses et l'adaptation continue de l'offre aux besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes accompagnés.

Le(la) directeur(trice) s'appuie sur une équipe de direction structurée, comprenant notamment un(e) directeur(trice) adjoint(e) et plusieurs chefs(fe)s de service.

Le poste est à pourvoir à partir de septembre 2026.

MISSIONS

Le (la) directeur(rice) bénéficie d'une délégation de pouvoirs de la directrice générale adjointe. Il (elle) assure ses missions dans le respect du cadre législatif et réglementaire et des exigences éthiques et déontologiques, en cohérence avec les orientations stratégiques de l'association.

Les missions et activités principales suivantes sont attendues :

1. Pilotage stratégique et transformation du dispositif intégré

- Conduire la transformation du SESSAD et de l'IME en dispositif intégré, conformément au décret du 5 juillet 2024 ;
- Développer une vision stratégique partagée, centrée sur les parcours et l'inclusion ;
- Piloter les projets de développement, d'innovation et d'adaptation de l'offre.

2. Organisation et coordination des activités

- Garantir la cohérence des interventions entre les différentes unités et sites ;
- Piloter les admissions, les orientations et les parcours ;
- Structurer les articulations entre accompagnements en milieu scolaire, en milieu ordinaire et en établissement.

3. Management et ressources humaines

- Encadrer et animer l'équipe de direction et les équipes pluridisciplinaires ;
- Impulser une dynamique d'évolution des pratiques professionnelles ;
- Veiller au respect de la législation sociale et de la politique RH associative.

4. Projet d'établissement, qualité et droits des usagers

- Garantir la mise en œuvre des projets personnalisés et la qualité globale des accompagnements ;
- Piloter la démarche qualité, la gestion des risques et les évaluations réglementaires ;
- Assurer la prévention et le traitement des situations de maltraitance ;
- Veiller au respect des droits des enfants, adolescents et jeunes adultes accompagnés.

5. Animation du réseau partenarial

- Représenter le dispositif auprès des partenaires institutionnels, scolaires, sanitaires et associatifs ;
- Développer et consolider les coopérations territoriales ;
- Participer aux dynamiques locales d'inclusion et de coordination des parcours.

6. Gestion budgétaire et patrimoniale

- Élaborer et suivre le budget du dispositif, en lien avec les fonctions support ;
- Piloter le plan pluriannuel d'investissement ;
- Assurer la gestion du patrimoine immobilier et mobilier.

PROFIL ET COMPETENCES ATTENDUES

Titulaire d'un diplôme de niveau 7, inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, de gestion d'un établissement médico-social et social, vous êtes un cadre de direction disposant d'une expérience professionnelle en tant que manager d'établissements médico-sociaux.

- Expérience professionnelle dans le champ du handicap ;
- Connaissances relatives au secteur du handicap, à la législation et à la réglementation du secteur médico-social ;
- Compétences d'élaboration, conduite et évaluation de projet ;
- Techniques de management, d'organisation, d'animation et de gestion d'équipe ;
- Pilotage des démarches qualité, gestion des risques, évaluation ;
- Sens de l'écoute et de la diplomatie ;
- Réactivité et capacité d'adaptation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse, capacités rédactionnelles.

MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent être adressées par mail **d'ici le 28/06/2026** à l'attention de **Mme Aurélie YANEZ, Responsable RH** : a.yanez@lespep87-24.fr